



INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT SUR WWW.TAHITITRIATHLON.PF

L'épreuve est organisée suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTRI) en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la la réglementation sportive de la FTTRI [cliquez ici pour la lire](#)

Les principales règles applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE), parfaitement ajusté, est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- Le drafting (aspiration à vélo) est autorisé sur l'épreuve du triathlon format XS et S mais interdit entre les hommes et les femmes.
- Les prolongateurs sont interdit sur l'ensemble des épreuves proposées.
- La cession de dossard est strictement interdites

Chapitre 2 – CESSION DU DOSSARD

- Il est expressément indiqué que les athlètes participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.
- La cession du dossard est strictement interdite. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.
- En cas d'accident, le cédant et le reprenneur du dossard pourront éventuellement voir leur responsabilité recherchée.
- Le mandataire de la gestion des inscriptions pour le compte d'un groupe est tenu d'informer les participants du contenu du règlement de la course, de l'interdiction de cession du dossard et pourra éventuellement, en cas d'accident, voir sa responsabilité recherchée.
- Il est strictement interdit de courir sans dossard et tout contrevenant sera éventuellement susceptible d'engager sa responsabilité. L'organisation ne saurait être tenue responsable en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers.

Chapitre 3 – Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Le « Triathlon de Punaauia » est organisé par le club de l'AS Tamarii Punaruu section triathlon sous l'égide de la FTTRI, le **dimanche 5 mars 2023** au parc Vairai à Punaauia.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 3-2 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..



Article 3-3 : Les épreuves des épreuves

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :

- Cross-Triathlon 6-8 ans-> 50m de natation, 1km de VTT, 0,5km de course à pied
- Cross-Triathlon 9-11 ans/12 ans** -> 150m de natation, 3km de VTT, 1km de course à pied
- Triathlon format XS -> 400m de natation, 10km de vélo, 2,5km de course à pied
- Triathlon format S -> 750m de natation, 20km de vélo, 5km de course à pied
- Duathlon format S -> 2,5km de course à pied, 20km de vélo, 5km de course à pied

* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018. La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

- [Cliquez ici pour télécharger le certificat médical type conformément à l'arrêté.](#)
- [Cliquez ici pour télécharger l'auto-questionnaire de renouvellement de votre certificat conformément à l'arrêté.](#)

** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Article 3-4 : La possession d'un **certificat médical (moins d'un an)** de non contre-indication à la discipline **en compétition est obligatoire** pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

Chapitre 4 – Programme

Dimanche 5 mars 2023 :

A partir de 5h30 : Retrait des dossards pour toutes les épreuves (*fermeture des retraits des dossards 30 minutes avant chaque départ d'une épreuve*)

5h45 : Ouverture du parc à vélo pour les épreuves S et XS

6h30 : Fermeture du parc à vélo de l'épreuve XS

6h35 : Echauffement du triathlon XS

6h40 : Briefing du triathlon XS

6h45 : Départ du triathlon XS

7h15 : Fermeture du parc à vélo du triathlon S et duathlon S

7h20 : Echauffement du triathlon S et duathlon S

7h25 : Briefing du triathlon S et duathlon S

7h30 : Départ du triathlon S et duathlon S

9h00 : Ouverture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans

9h30 : Fermeture du parc à vélo des épreuves 6/8 ans et 9/11ans

9h45 : Départ du cross triathlon 6/8ans

10h00 : Départ du cross triathlon 9/11ans

10h30 : Remise des récompenses pour toutes les épreuves



Chapitre 5 - Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf.

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 72 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 02/03/2023 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 23/02/2023 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 02/03/2023 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)	Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 9-11 ans			
Triathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	
Triathlon S	3000 xpf	4000 xpf	
Duathlon S	2000 xpf	3000 xpf	

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

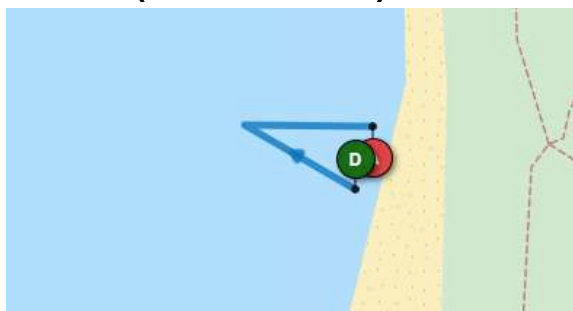
Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.



Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-10 à J-3)		Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	+250xpf de licence journée	500 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 9-11 ans					
Triathlon XS	1500 xpf	+1000xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Triathlon S	3000 xpf		4000xpf		
Duathlon S	2000 xpf		3000 xpf		

Chapitre 6 - Parcours des épreuves jeunes

Natation (6/8 ans - 9/11 ans)



Natation :

6/8ans = 50m en 1 boucle

9/11 ans = 150m en 1 boucle

VTT & COURSE A PIED (6/8 ans - 9/11 ans)



Vtt :

6/8ans = 1km en 1 boucles

9/11 ans = 3km en 3 boucles

Course à pied :

6/8ans = 500m en 1 boucle

9/11 ans = 1km en 2 boucles



Chapitre 7 - Parcours des épreuves adultes

Natation (XS / S)

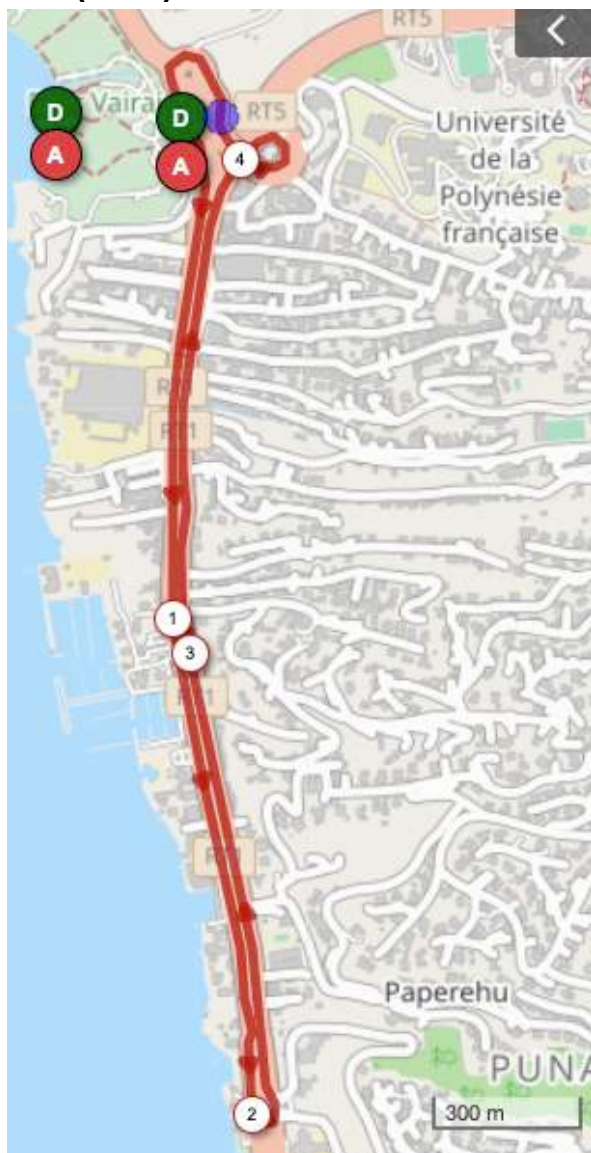


Natation :

XS = 400m en 1 boucle

S = 750m en 2 boucles

Vélo (XS / S)



Vélo :

XS = 10km en 2 boucles

S = 20km en 4 boucles



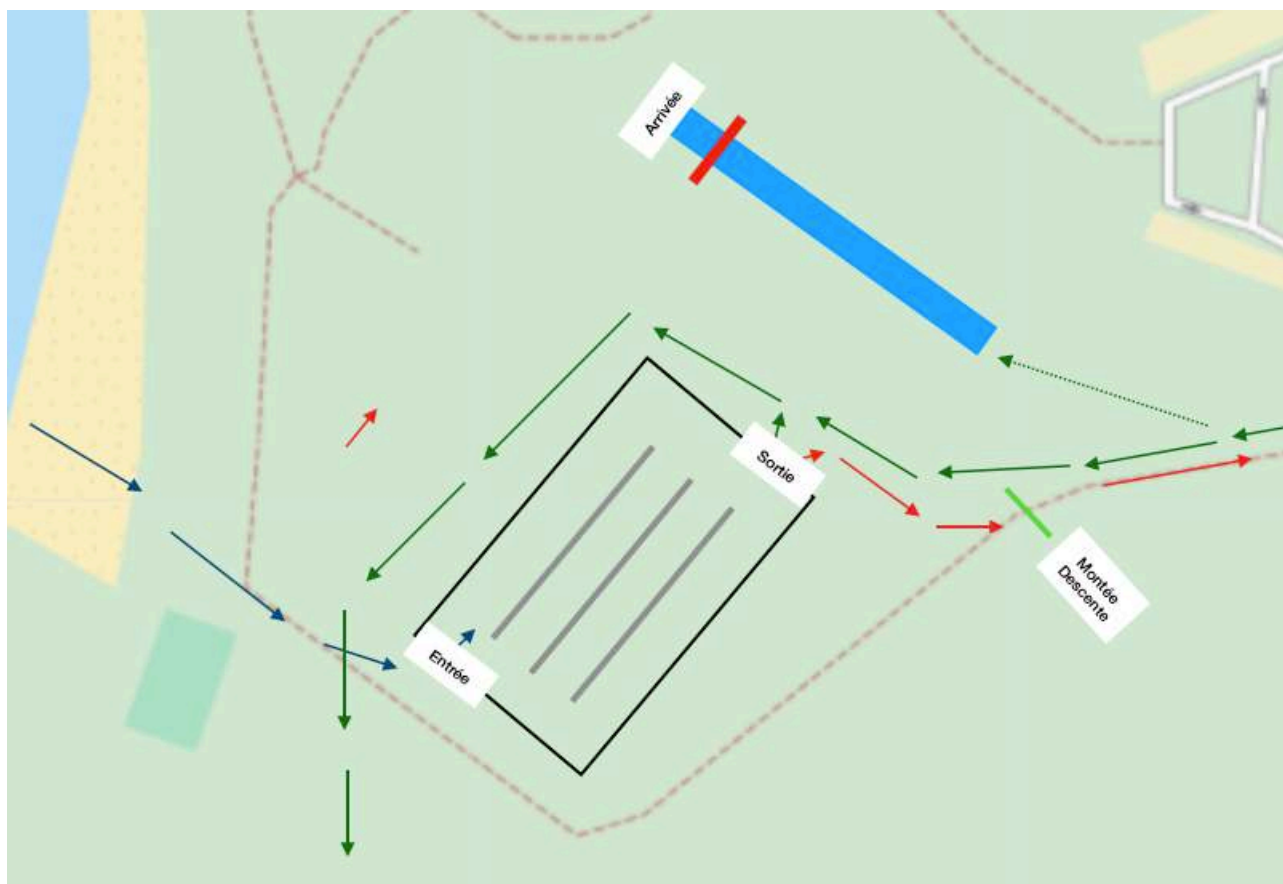
Course à pied (XS / S)



CAP
XS : 2 tours
S : 4 tours

Course à pied :
lère Cап du duathlon = 2,5km
en 2 boucles
XS = 2,5km en 2 boucles
S = 5km en 4 boucles

Parc à vélo & site de course





Chapitre 8 - Classement et récompenses

Courses	Podiums	
Cross Triathlon 6-8 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Cross Triathlon 9-11 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Triathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes
	Podium benjamine	Podium benjamin
Triathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes
	Catégorie cadette/junior	Catégorie cadet/junior
	Catégorie sénior femmes	Catégorie sénior hommes
	Catégorie master femmes	Catégorie master hommes
Duathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes

Chapitre 9 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 10 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 11 - Droit à l'image

Le concurrent accepte à utiliser les photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition fédérale. Le cas échéant, le concurrent peut refuser le droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition fédérale.